

BULLETIN TRIMESTRIEL DU SYNDICAT
NATIONAL DES ENSEIGNEMENTS
DU SECOND DEGRE (SNES-FSU)
SECTION ACADEMIQUE DE NICE
264 BLD DE LA MADELEINE 06000 NICE
Tél : 04 97 11 81 53 Fax : 04 97 11 81 51.
ADR. ÉLECTRONIQUE : s3nic@snes.edu
CM Marseille Gambetta 25168640

PERIODIQUE INSCRIT A LA COMMISSION
PARITAIRE DU 30/10/2005
SOUS LE N° 091 0S05550 ISSN : 1152 9954
DIRECTION DE LA PUBLICATION :
ANDRE IPERT
PRIX AU N° 1 euro, ABONNEMENT 3 euros
IMPRIMERIE SPECIALE SNES



N° 197
AOÛT 2007

P.2
P.3 - 4

VIE DU SYNDICAT
ACADÉMIE

nice snes



Dès septembre,
n'oubliez pas votre
cotisation syndicale

Nous ne laisserons pas faire !

La politique menée par le gouvernement depuis l'élection présidentielle, sous couvert de changement est dans la continuité de celle menée par les précédents gouvernements. Elle est caractérisée par des investissements avec l'argent public qui ne profitent qu'à quelques-uns, surtout aux plus aisés. C'est bien le sens des premières lois votées par le Parlement cet été. Mais cela n'empêche pas les différents ténors à l'initiative de ces cadeaux fiscaux de mettre en cause systématiquement la notion de service public en dénigrant « son coût » et son poids dans la dette publique ! Les raisons de la dette, les comparaisons avec d'autres États développés et bien plus endettés que la France, tout cela importe peu... C'est donc bien une posture dogmatique qu'il faut voir dans l'acharnement dont font preuve ceux qui « sont aux affaires » pour montrer du doigt le service public d'Éducation et les personnels qui le font fonctionner.

Depuis le 11 juin, annonce par M. Sarkozy du retrait des décrets de Robien, les déclarations remettant en cause nos conditions de travail vont bon train et on voudrait bien que ceux qui se sont fortement mobilisés en 2003 contre un certain Fillon, en 2006 contre le CPE et l'an dernier contre les décrets de Robien ne puissent plus le faire. La provocation estivale du 1^{er} ministre, annonçant la transposition du « service minimum dans les transports » à l'Éducation est inacceptable. La mise en œuvre de la formule désormais célèbre -et creuse- « travailler plus pour gagner plus » se dessine : imposer des heures supplémentaires augmentées de 25% (à voir : qui se souvient des « remplacements Robien » ?), pour assurer une aide et un soutien dont les élèves des milieux les plus défavorisés ont réellement besoin, au prix d'une annualisation de notre temps de service !

Les conditions de la dénaturation de nos métiers, de la rupture des solidarités et de la remise en cause des garanties collectives semblent remplies, au profit de l'individualisation complète de nos carrières. C'est pourtant dans ce contexte, bien éloigné du geste d'apaisement constitué par le retrait des textes de Robien, que s'ouvriront dans le courant de ce premier trimestre les discussions autour de nos métiers et de notre carrière. Il nous faudra peser fortement tous ensemble pour que le « livre vert » ou « blanc » ne devienne pas un livre noir.

Mais il faudra aussi rappeler au président de la République que si l'École n'est pas le bien exclusif de ceux qui y travaillent, elle n'est pas non plus celui des élus politiques. L'École appartient à la nation tout entière : il est de notre devoir d'informer et d'interpeller cette nation au moment où le risque de voir sombrer notre système éducatif n'a jamais été aussi important. L'annonce, là encore en plein milieu de l'été, de la suppression de 17 000 postes dans l'Éducation pour la rentrée 2008 signerait la fin de l'École de la République. En tout cas de l'école qui a permis une nette démocratisation de l'instruction (30% d'une génération avait le niveau Bac en 1980, plus de 60% aujourd'hui), le développement des filières technologiques et professionnelles, des pratiques artistiques et de la maîtrise des langues vivantes.

Dès la pré-rentrée le SNES propose à tous de débattre de toutes ces questions et des modalités d'action pour pouvoir peser lors des discussions concernant nos métiers et nos carrières. Ce doit être aussi l'occasion d'échanger pour organiser collectivement l'information et l'interpellation des usagers de l'École et plus largement de l'opinion toute entière au moment où notre employeur veut saborder notre outil de travail.

Titulaires, précaires,
soyons solidaires.
**Barbecue de la solidarité
contre la précarité**
Mercredi 12 septembre dès 12h30
devant le rectorat à Nice

RICHARD GHIS, NICE, LE 30 JUILLET

Elections Internes

Commission Administrative Académique

34 titulaires, 34 suppléants élus par les syndiqués en mai 2007

Titulaires Unité & Action (29) : GHIS Richard, GIOANNI Corinne, LAUGIER Jean-Pierre, MICHELANGELI Eric, FACHE Maguy, CLOT Jean-Paul, GIOVANAZZI Fabrice, GUIGONNET Maryvonne, GALAN Alain, SERRA Georges, BAGGE Julie, BENEZECH Fabien, ALENDIA Stéphanie, DAHON Gyslaine, NEGREL Frédéric, FETNAN Nathalie, SEDES Jacques, INNOCENTI Jean-Louis, GIACOMUZZO Nicole, DEPRESLE Gilles, BECETTE Gael, CAUVY Christine, DESCHAMPS Caroline, BARTOLETTI Arlette, CHAUMARD Pascal, VULLION Dominique, MULLER Serge, SCHAEGIS Evelyne.

Titulaires Emancipation (3) : VIVE Nathalie, DAUPHINE Quentin, BOSSUET Chantal.

Titulaires Ecole Emancipée (2) : SILLAM Olivier, GACEM Pascale.

Suppléants Unité & Action (29) : LIENS Laurent, FRANCO Véronique, LOPEZ Laurent, LANGOUREAU Fabienne, GIAUFER Didier, ABRAINI Lucien, LUIGI Marie Hélène, LACOMME Pierre, GRASSET Jean Francis, MICHELANGELI Anne-Estelle, RICERCHI Christophe, VERAN Louis-Jean, BRUYAS Jean-Luc, SEKER Tayfun, GODE Didier, NUNEZ Isabelle, CAZES Pierre, GUGOLE Dominique, SAADOUN Daniel, DELLA SUDDA Marie-Christine, VENTADOUX Corine, TIBERTI Henriette, CONCAS Christine, LACOMME Marie-Agnès, THOMAS Thierry, GIL Antoine, SCHMIDT Claude, OLLIER-CHABANT Dominique, SEDES Marie-Alexandrine, ACTIS Solange.

Suppléants Emancipation (3) : DALMASSO Sébastien, BASSAGET Guillaume, DESAUTELS Nicole.

Suppléants Ecole Emancipée (2) : GANDIN Philippe, MORET Huberte.

CA académique	Inscrits	Votants	Blancs et nuls	Exprimés	Unité & Action	Ecole Emancipée	Emancipation
2005	1722	1106	81	1025	916		109
		64.2%	7.3%	92.7%	89.4%	0.0%	10.6%
2007	1745	1139	50	1089	900	83	106
		65.3%	4.4%	95.6%	82.6%	7.6%	9.7%

La démocratie renforcée

Une meilleure participation dans plus de « bureaux de vote »

Ce scrutin, le troisième de l'année scolaire au niveau syndical..., a été marqué par une bonne participation (plus de 65%) qui est en augmentation de 3% (plus 74 votants dans les Alpes-Maritimes, moins 41 dans le Var). Il a été organisé par l'ensemble des militants du SNES dans près de 60% des établissements : dans la moitié des collèges de l'académie, tous les lycées du Var et 90% des lycées des Alpes-Maritimes, et dans les ¼ des CIO de l'académie.

Il faut aussi souligner le bon niveau de participation, à près de 70%, de nos collègues retraités qui eux votaient par correspondance.

Unité et Action dirigera l'organisation

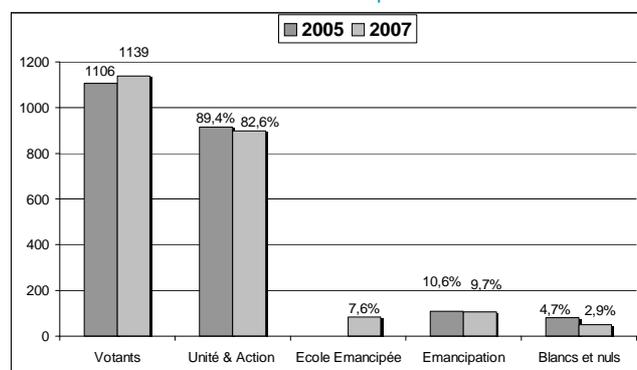
Les syndiqués ont décidé à une très nette majorité de confier à nouveau aux militants du courant Unité et Action la charge d'animer et de diriger les sections départementales et la section académique. La présence d'une troisième liste (École Emancipée) à la CA académique n'a pas bouleversé les

équilibres : sur 34 titulaires 29 seront U&A (30 en 2005), 3 Émancipation (4 en 2005) et 2 École Emancipée ; les deux listes déjà présentes en 2005 enregistrent une légère baisse, respectivement de 14 et 3 voix pour U&A et Émancipation, avec des disparités au niveau de chaque département : pour Unité et Action, plus 37 voix dans les Alpes-Maritimes, moins 53 dans le Var ; pour Émancipation, moins 10 dans les Alpes-Maritimes, plus 7 dans le Var.

Au nom du secrétariat académique, je tiens une nouvelle fois à adresser tous nos remerciements à toutes celles et tous ceux, qui à tous les niveaux, ont contribué à l'ensemble de ces résultats tant sur le plan de la démocratie que du pluralisme.

RICHARD GHIS

Elections à la CA Académique 2005 et 2007



Bureau Départemental du Var

12 titulaires, 12 suppléants

Titulaires Unité & Action (10) : GUIGONNET Maryvonne, FACHE Maguy, BENEZECH Fabien, DURUP Nathalie, QUEYROULET Dominique, CASALS Benoît, GIACOMUZZO Nicole, LOPEZ Laurent, DE LA CRUZ Annick, SEDES Jacques.

Titulaires Emancipation (2) : DALMASSO Sébastien, BOSSUET Chantal.

Suppléants Unité & Action (10) : SERRA Georges, VULLION Dominique, THOMAS Jacques, LUCCISANO Myriam, GOLETTA Valérie, FORESTIER Nicolas, GOBERT Christophe, NUNEZ Isabelle, CAZES Pierre, SCHAEGIS Evelyne.

Suppléants Emancipation (2) : DAUPHINE Quentin, DESAUTELS Nicole.

Bureau Départemental des Alpes-Maritimes

7 titulaires, 7 suppléants

Titulaires Unité & Action (7) : CLOT Jean-Paul, GUGOLE Dominique, GALAN Alain, DESCHAMPS Caroline, LACOMME Pierre, GIAUFER Didier, DAHON Gyslaine.

Suppléants Unité & Action (7) : CHAUMARD Pascal, GIOANNI Corinne, GODE Didier, INNOCENTI Jean-Louis, AKOKA Isabelle, BRUYAS Jean-Luc, DUMAS Cécile.

Bureau Académique

15 titulaires, 15 suppléants élus par le Conseil Syndical

Académique le 25 juin 2007

Titulaires Unité & Action (13) : GHIS Richard, GIOANNI Corinne, LAUGIER Jean-Pierre, MICHELANGELI Eric, FACHE Maguy, CLOT Jean-Paul, DEPRESLE Gilles, GIACOMUZZO Nicole, BARTOLETTI Arlette, SERRA Georges, GIOVANAZZI Pierre Fabrice, BRUYAS Jean-Luc, NEGREL Frédéric.

Titulaire Ecole Emancipée (1) : SILLAM Olivier.

Titulaire Emancipation (1) :

Suppléants Unité & Action (13) : GALAN Alain, GUIGONNET Maryvonne, INNOCENTI Jean Louis, BECETTE Gael, BENEZECH Fabien, BAGGE Julie, LACOMME Pierre, DAHON Gyslaine, ABRAINI Lucien, VERAN Louis-Jean, FETNAN Nathalie, CHAUMARD Pascal, SEDES Jacques.

Suppléante Ecole Emancipée (1) : GACEM Pascale

Suppléant Emancipation (1) :

Sécrétariat Académique

Elu par le Conseil Syndical Académique le 25 juin 2007

Secrétaire général : GHIS Richard.

Secrétaires généraux adjoints : GIOANNI Corinne, LAUGIER Jean-Pierre, MICHELANGELI Eric.

Trésorier : DEPRESLE Gilles.

Secrétaire administrative : DAHON Gyslaine.

Secrétaires académiques : BAGGE Julie, CLOT Jean-Paul, FACHE Maguy, GALAN Alain, GIOVANAZZI Fabrice, GUIGONNET Maryvonne.

Trésorier adjoint : MULLER Serge.

Une rentrée peut en cacher une autre...

Rentrée 2007 : une préparation marathon

La préparation de la rentrée 2007 a connu un calendrier particulier puisque dans notre académie elle s'est achevée dans les premiers jours du mois de juillet. Ceci n'est pas dû au hasard, mais à la mobilisation de toute la profession pendant 8 mois pour obtenir le retrait des décrets de Robien et la restitution des moyens supprimés par l'application de ces textes. Le ministère a donc restitué à notre académie l'équivalent de 92 postes (2 160 000 euros, LOLF oblige), en donnant pour consigne au recteur de « faire de l'heure supplémentaire ». Pour respecter les décrets de 1950 à nouveau en vigueur depuis le 11 juin sur les compléments de service, nous l'avons contraint à implanter une partie de ces moyens en « heures-postes », soit à titre définitif, soit à titre provisoire ; il n'était en effet plus possible, comme le prévoyaient les décrets de Robien, de nous imposer des compléments de service sans limite géographique. Cette victoire des personnels a permis d'améliorer la situation de nombreux collègues pour la prochaine année scolaire en termes de conditions d'affectation et de service. Mais quelques semaines après, l'annonce de nouvelles suppressions de postes pour la rentrée 2008 tombait !

**Dès septembre,
n'oubliez pas votre
cotisation syndicale**

TZR : soyez vigilant-e-s !

Si vous n'avez pas obtenu d'affectation annuelle (AFA) ni en juillet ni en août, vous allez être amenés à faire des remplacements de courte et moyenne durée. Attention, vous ne devez prendre les élèves en responsabilité que si vous êtes en possession d'un arrêté rectoral. L'administration a pris l'habitude de produire des arrêtés antidatés (au 1^{er} septembre) afin de ne pas payer les indemnités (ISSR) auxquelles vous avez droit si vous sortez de votre établissement de rattachement. Soyez vigilant-e et modifiez systématiquement la date de l'arrêté si elle ne correspond pas au jour où vous en prenez connaissance.

Rentrée 2008 : la fin de l'école de la république ?

L'annonce de 17 000 suppressions de postes pour la prochaine rentrée est une véritable provocation. Elle n'a aucun fondement logique et l'argument démographique avancé pour justifier les 27 000 suppressions en 3 ans ne tient plus : la dernière note du ministère traitant de la démographie scolaire prévoit une hausse des effectifs de 13100 élèves dans les collèges dès la rentrée 2008 !

Derrière cette annonce, c'est bien à une vision dogmatique des finances publiques et du budget de l'Éducation (« il y a trop de fonctionnaires »,

« nous vivons au dessus de nos moyens », « il faut réduire le train de vie de l'État »...) que nous sommes confrontés. Le non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite en est une déclinaison, avec les effets que l'on sait sur les personnels et sur l'École. Avec un tel niveau de suppressions, même un recours massif aux heures supplémentaires et une augmentation significative du temps de travail des personnels titulaires ne pourront empêcher le recours à l'emploi précaire, l'appauvrissement (encore !) de l'offre de formation ! Plus que jamais le vote du budget sera décisif pour notre avenir professionnel et celui de notre outil de travail.

RICHARD GHIS

Promotions à la Hors-classe : bref bilan de la campagne 2007

Des possibilités de promotion plus nombreuses

Les mobilisations de la profession sur le pouvoir d'achat ont contraint l'ex-ministre Robien à revoir à la hausse les contingents de promotion à la hors-classe cette année. Encore a-t-il fallu arracher au nouveau gouvernement la signature des arrêtés en question...

Avec un plus grand nombre de promotions possibles, la campagne 2007 s'annonçait donc sous de meilleurs augures que les précédentes : 5 au lieu de 4 en 2006 pour les CPE, 210 au lieu de 166 pour les certifiés (à l'échelle académique : la gestion de ces corps étant complètement déconcentrée), 2077 au lieu de 1375 pour les agrégés (à l'échelle nationale). À condition que ces promotions soient prononcées à bon escient !

De profonds désaccords sur les modalités de promotion

Pour la troisième année consécutive, le ministère avait décidé de faire prévaloir le « mérite individuel » : le débouché de carrière durement gagné au prix de luttes acharnées aurait donc vocation à devenir un outil de *management* et de reconnaissance du « mérite » de quelques-uns au détriment de la carrière de tous... Ledit « mérite » étant mesuré à l'aune d'avis émis par les inspections et chefs d'établissements, sans aucune garantie de transparence, encore moins d'équité.

L'action du SNES

Le SNES s'est résolument opposé à ces dérives, exigeant des promotions : 1/ utiles (priorité à l'ancienneté de carrière) ; 2/ équitables (refus des discriminations liées à la discipline, à l'établissement, etc....).

L'examen des promotions prononcées révèle que nous avons été entendus : la totalité des certifiés et CPE promus avaient atteint le 11^e échelon, 68 des 211 candidatures proposées par le recteur à la CAPN des agrégés ont été retenues par le ministre (au lieu des 60 correspondant au *ratio* promus/promouvables de 5,7%)... Par l'action de ses élus, par le dialogue mené par les S1 et le S3 au niveau des établissements et du rectorat, le syndicat majoritaire du second degré a une nouvelle fois contenu les assauts de la déréglementation et limité les effets de l'arbitraire.

Les combats à venir

De nombreux motifs d'insatisfaction demeurent toutefois : le poids excessif des avis des chefs d'établissement et des inspections introduit une part d'aléatoire et d'arbitraire insupportable, et les laissés-pour-compte restent trop nombreux malgré l'augmentation des contingents...

Au-delà de la mobilisation qui se poursuit pour des modalités de promotion équitables et transparentes et pour des contingents de promotion suffisants, l'objectif du SNES -refonte de la grille indiciaire en 11 échelons revalorisés englobant les indices de l'actuelle hors-classe, parcourus selon un rythme unique- est plus que jamais d'actualité : cette revendication sera au cœur des discussions qui vont s'ouvrir avec le gouvernement au 1^{er} trimestre, et des mobilisations elle devront les accompagner.

CORINNE GIOANNI, GAËL BÉCETTE, ERIC MICHELANGELI

Conseil Syndical

Académique de rentrée

Vendredi 7 septembre à partir de 9h30 au local du SNES, 264 boulevard de la Madeleine à Nice.

- Faisons le point sur la rentrée.
- Mandatons nos délégués pour le conseil national du SNES des 11 et 12 septembre.

Présence d'un représentant par établissement indispensable.

Décrets «De Robien»

Après avoir imposé tous ensemble leur retrait, après avoir imposé au recteur des compléments de dotation, vérifions dès la pré-rentrée dans nos services et emplois du temps que pas une heure ne manque :

- 1ère chaire
- laboratoires

Prendre contact avec la section académique si nécessaire.

Précarité : Agir pour avancer

À l'initiative du SNES-FSU et

du collectif des Non-Titulaires du SNES-FSU

Barbecue de la solidarité contre la précarité

Mercredi 12 septembre dès 12h30 devant le rectorat à Nice

La précarité est présente dans tous les secteurs (public et privé) et des milliers de non-titulaires la vivent au quotidien avec des «statuts» de plus en plus précaires.

Titulaires, précaires, soyons solidaires.



MILITER DANS L'ÉTABLISSEMENT, INTERVENIR EN CA

Mardi 23 octobre 2007 de 9h30 à 17h.

Alpes-Maritimes : collège des Vallées du Paillon à Contes.

Var : collège Genevoix à Toulon.

Remplacement, bivalence, non respect des dédoublements réglementaires, conseil pédagogique....

C'est au quotidien, au sein de l'établissement et en CA que peut s'initier la riposte syndicale.

Programme :

-Faire respecter l'autonomie de l'action syndicale : la vie syndicale, droits syndicaux au sein de l'établissement..

-Informer et initier un débat syndical dans l'établissement : l'heure d'information syndicale, l'affichage.

- Intervenir en CA : règles de fonctionnement, budget, ...

-Assurer la liaison avec les sections départementales et académique.

NOUVEAUX MILITANTS

Mardi 18 décembre 2007 de 9h30 à 17h.

Alpes-Maritimes : local du SNES à Nice.

Var : collège Le Fenouillet à La Crau.

Chaque année de nouveaux militants acceptent de représenter le SNES dans leur établissement dans le courant du premier trimestre. Très souvent ce sont ces même collègues qui animent à nouveau la vie syndicale. Ce stage permet de leur donner des outils pratiques.

Programme :

- Organisation et fonctionnement du SNES.
- Organisation et fonctionnement d'une section d'établissement (S1).
- Droits syndicaux.
- Comment construire une intervention syndicale dans l'établissement.

PRÉPARER LA RENTRÉE : DGH, TRMD

Vendredi 25 janvier 2007 de 9h30 à 17h.

Lycée Camus à Fréjus.

DGH, TRMD, HP, HSA, HSE, BMP... comment s'y retrouver ?

À partir d'exemples concrets, il s'agit de cerner toutes les étapes de la préparation de la rentrée en collège comme en lycée.

Programme :

- Du vote du budget de l'EN à la rentrée des élèves.
- La Dotation Globale Horaire (DGH).
- Le Tableau de Répartition des Moyens par Discipline (TRMD).
- Créations, suppressions.
- Ajustements de rentrée.
- Exercices pratiques sur tableau.

Attention

La demande d'autorisation d'absence est à déposer un mois avant la date du stage. Modèle à télécharger et à reproduire sur www.nice.snes.edu rubrique «Stages syndicaux»

Bulletin d'inscription au stage de formation syndicale

À compléter par chaque stagiaire et à retourner au SNES, 264 bd de la Madeleine, 06000 Nice le plus tôt possible.

Nous devons avoir reçu toutes les inscriptions **dix jours avant le stage**, pour adresser au rectorat la liste des participants, tenant lieu de convocation.

Intitulé et date du stage : _____

Établissement : _____

Nom et prénom : _____

Adresse électronique : _____

Adresse personnelle et n° de téléphone : _____